

AVIS AUX CITOYENS

TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES RUE DU SACRÉ-CŒUR (septembre - octobre 2020)

Les travaux d'infrastructures suivants auront lieu sur la rue du Sacré-Cœur, entre les rues St-Paul et Émile-Despins :

- **8 septembre** : Mise en place d'un réseau d'aqueduc temporaire;
- **14 septembre (durée de 7 semaines)** : Remplacement des infrastructures d'égouts sanitaires, d'égouts pluviaux, d'aqueduc, de bordures de rue, de trottoirs, et de chaussée sur la rue ci-haut mentionnée.

Circulation automobile

La circulation locale sera permise pour les rues touchées. La signalisation de détour sera installée aux endroits stratégiques.

L'accès aux entrées privées des résidences sera maintenu dans la mesure du possible, à l'exception de la période pendant laquelle la tranchée d'excavation devra être creusée devant votre résidence. Nous vous invitons donc à stationner vos voitures dans les rues avoisinantes ou dans le stationnement du centre communautaire René-Després (15, rue St-Paul), qui se trouve à proximité. Le stationnement de rue ne sera pas autorisé durant la période des travaux.

Entrées charretières et cases de stationnement

Lors de la construction des trottoirs et bordures, les entrées charretières seront réalisées selon les normes respectant la réglementation municipale et sans préjudice majeur à l'usage actuel. Les propriétaires dont le cas pourrait être problématique seront contactés.

Surveillance du chantier

La surveillance des travaux sera assurée par la firme d'ingénierie FNX INNOV. Un responsable sera présent sur le chantier, afin de répondre aux questions et assurer un lien étroit entre la municipalité et l'entrepreneur lors du déroulement des travaux.

Alimentation temporaire en eau potable

Les résidences touchées par les travaux seront desservies par un réseau temporaire d'alimentation en eau potable. Toute information liée à une interruption temporaire de l'alimentation sera signalée dans les meilleurs délais.

Dans le cas où l'entrepreneur doit utiliser votre robinet extérieur, nous vous invitons à communiquer avec la ville au 450-581-2541 poste 0. Nous pourrions ainsi dépêcher un employé municipal qui procèdera à l'arrêt temporaire de votre compteur d'eau.

Raccordement des services municipaux aux services privés

Les travaux prévoient un raccordement du nouveau réseau d'aqueduc et d'égout à la limite des propriétés. Vous pouvez profiter de ces travaux pour entreprendre la réfection de votre réseau personnel (entre votre résidence et la limite de l'emprise municipale). Assurez-vous toutefois de la présence d'un représentant du service des travaux publics lors du raccordement, sans quoi nous pourrions exiger la réouverture de la tranchée afin de vérifier la conformité des raccordements.

Collectes des matières résiduelles

Les différentes collectes des résidus domestiques seront maintenues durant les travaux. Les bacs doivent être disposés de la façon habituelle, selon l'horaire prévu au calendrier des collectes.

Livraison du courrier

Postes Canada prendra les moyens nécessaires pour assurer le service postal.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez rejoindre
la Ville de Charlemagne au 450-581-2541 poste 0.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION ET VOTRE COMPRÉHENSION